



MAIRIE
DE
SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES
13150

Téléphone : 04 90 43 93 42
Télécopie : 04 90 43 90 33

COMPTE RENDU

Conseil municipal de la commune de Saint-Pierre de Mézoargues du Mardi 12 juillet 2022 à 18h00 en mairie

1

Présents : Laurie PONS, Jean-Christophe AUDIBERT, Florence DE CAMARET, Sylvie GREGOIRE, Thibault KERHOAS, Sophie LAFFORGUE,

Excusé(s) : Virginie SERVAN-SCHREIBER, Muriel ANDRES, Ghislain SABATIER,

Président de Séance :
Laurie PONS

Secrétaire de séance :
Sylvie GREGOIRE

Ouverture de la séance à 18h03

Ordre du jour

Désignation d'un(e) secrétaire de séance :
Sylvie GREGOIRE

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 17 mai 2022.

Vote à l'unanimité des membres présents

2) Délibération n°17-2022 : Demande de subvention au département, dans le cadre du projet de rénovation des murs d'enceinte du cimetière, bâtiment communal

Madame le Maire informe son conseil du projet de rénovation des murs du cimetière relevant des bâtiments communaux. Ce projet consiste à décroûter les murs intérieurs et extérieurs de l'enceinte, reprendre l'encrochement et de jointer l'ouvrage. Le démarrage des travaux est prévu pour le dernier trimestre 2022. Des devis ont été réalisés pour une estimation des travaux à hauteur de 22 554 €

Le plan de financement est le suivant :

- Coût prévisionnel : 22 554€
- Subvention du département 70% : 15 787,80€
- Autofinancement de la commune : 6 766,20€

Votée à l'unanimité des membres présents

3) Délibération 18-2022 : Demande de subvention au département dans le cadre du projet d'installation d'un dispositif de vidéoprotection

Madame le maire informe son conseil du projet d'installer un système de vidéoprotection sur la commune suite à la demande du Major Roussard de la Gendarmerie de Graveson. En effet, ce dernier préconise d'installer des caméras de vidéoprotections aux entrées et sorties de village, soit place de Régis, l'ancienne cave coopérative et au croisement de la calade pour faire un suivi de caméras avec les communes de Vallabrègues et Boulbon. Le démarrage des travaux est prévu pour le dernier trimestre 2022.

Le plan de financement est le suivant :

- Coût prévisionnel : 19 510€
- Subvention du département 70% : 13 657€
- Autofinancement de la commune : 5 853€

Voté à 4 voix *POUR*, 1 voix *CONTRE* et 2 *ABSTENTIONS*

4) Délibération n°19-2022 : Demande de subvention au département dans le cadre du projet d'installation d'un dispositif de vidéoprotection aux abords des bâtiments recevant des enfants

Madame le maire informe son conseil du projet d'installer un système de vidéoprotection Place de la Mairie dans un but dissuasif, pour une intervention plus efficace des services de sécurité et protéger les bâtiments publics. Le démarrage des travaux est prévu pour le dernier trimestre 2022.

Le plan de financement est le suivant :

- Coût prévisionnel : 3 370€
- Subvention du département 80% : 2 696€
- Autofinancement de la commune : 674€

Voté à 4 voix *POUR*, 1 voix *CONTRE* et 2 *ABSTENTIONS*

5) Délibération n°20-2022 : Autorisation de recours au service civique

Madame le Maire expose les différents problèmes de discipline au sein de l'école et pendant les temps périscolaires. Suite à une réunion avec les parents d'élèves, il a été évoqué la possibilité de faire appel au service civique sur les temps périscolaires pour épauler l'adjointe d'animation en poste.

Voté à l'unanimité des membres présents

6) Points divers :

Cession parcelle Mme GREGOIRE

Division parcellaire Terrain BRUN

Licenciement Mme DELHAYE

Fratrie TARDIEU

Prestataire de paie

Myriam ROUX

Vente MUNOZ/BOUFFIER

Points sur les subventions en cours

Point sur le PCS

Fête de la St Pierre

Clôture du conseil à 20h15